

MARS
2016

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



Eléonore Billy et Gaëdic Chambrier nous proposeront un voyage musical sur la trace des Vikings et des Normands, de la Scandinavie à la Méditerranée.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Soutien aux agriculteurs
Réunion publique PPRLI

ENFANCE ET JEUNESSE

Vos dons pour le Bénin
jusqu'au 10 mars !

SPORT, LOISIRS ET CULTURE

Trail de l'hippodrome

CONCERT DU DUO OCTANTRION

VENDREDI 25 MARS À 20H30 SALLE DU BELVÉDÈRE - GRATUIT

COMPAGNIE OCUS

LE CHAPITEAU VOLANT



YFFINIAC
HILLION
LANGUEUX
TRÉGUEUX
PLÉRIN
SAINT-BRIEUC
AGGLOMÉRATION

SPECTACLES ET PARENTHÈSES

1 AU 18 AVRIL 2016

Coup
de cœur



La Compagnie Ocus et son *Prince à dénuder* se produiront à Yffiniac mercredi 13 avril à 16h sur l'esplanade derrière le pôle culturel.



dans ce numero



SOMMAIRE **EDITO**

Actualités municipales
 REUNION PUBLIQUE PPRLI
 SOUTIEN AUX AGRICULTEURS.....P4-5

Enfance Jeunesse
 INITIATION MUSICALE
 RETOUR SUR LES VACANCES
 SOUTIEN AU BENIN.....P6-7

Sports, loisirs et culture
 LE TRAIL DE L'HIPPODROME
 DEUX GRAINES DE CHAMPIONS
 LE DUO OCTANTRION EN CONCERT
 LE CHAPITEAU VOLANT.....P8-9

Vitrines
 CLÔTURES DE L'OUEST
 BREIZH ESTHÉTIQUE AUTO.....P10

Conseil municipal
 Opposition.....P11
 Agenda / Au fil des jours.....P12

Yffiniac soutient la culture

Alors que de nombreuses entités culturelles françaises et même costarmoricaines (associations, festivals, théâtres, conservatoires, cinémas, musées) souffrent et vont souffrir encore de baisses ou de non-reconduction de subventions, indispensables à leur survie, Yffiniac souhaite continuer à soutenir et apprécier le travail des artistes, la culture de proximité, le partage des connaissances. Oui, la culture doit continuer à être un élément moteur des temps d'échanges et de création artistique.

A ce propos, la slameuse Clotilde de Brito, venue nous rendre visite dernièrement, réagissait dans son billet d'humeur paru dans le Ouest-France du 20 février «... dans cette époque d'indifférence face à la détresse des autres, englués dans nos peurs, étriés dans nos silences devant l'inacceptable, il y a état d'urgence à regarder les choses avec une lucide bienveillance et surtout à remettre l'humain au cœur du monde. Et la culture est indispensable pour nous y aider.»

C'est pourquoi la commune s'engage à proposer tout au long de l'année ces rendez-vous qui permettent aux habitants de s'ouvrir et s'épanouir. Les jours à venir, vous apprécierez, le fameux duo Octantrion et sa féerie musicale, la soirée Théâtre en gallo et bien sûr le Chapiteau Volant (détail en page culture).

Sylvia Paulin-Verdier
 Adjointe à la Culture

LE CHAPITEAU VOLANT
 En partenariat avec Saint-Brieuc Agglomération, la compagnie Ocus et son Chapiteau Volant investissent du 1^{er} au 18 avril, cinq communes, dont Yffiniac. Installés sur la commune de Languieux, les « déserteurs du vent » sont bien décidés à prendre le temps d'en perdre : dix représentations de spectacles, des visites du chapiteau, des rencontres autour du rire, du théâtre de rue et des marionnettes. Soyez attentifs, ces personnages intrigants et rêveurs pourraient bien vous surprendre au détour d'une rue.

Spectacle repas « Le Bistrodocus » ouvre ses portes pour quatre représentations : les 8, 9, 15 et 16 avril
 La tribu est là pour tout orchestrer au rythme d'un rituel minutieux. Huit tenanciers, huit logiques, huit pulsations qui s'accordent pour mettre en marche leur implacable machine de convivialité. C'est une invitation à s'émoustiller les papilles, même si ça chauffe un peu derrière. Seulement ce soir les murs qui grouillent s'effritent. Ils ont de la visite. Alors les folies débordent, les violons grincent, les claques se perdent et la machine s'enraye. C'est l'histoire de cette tribu qui essaye d'avancer ensemble.
Venez goûter à cette taverne hors du temps... (réservation conseillée)

▼ Le Bistrodocus - Le Grand Pré à Languieux - 22 € (repas et vin compris) - A partir de 8 ans - Billets en vente à la médiathèque (pour les spectacles des 8 et 9 avril) - Site internet www.compagnie-ocus.com

A noter

Travaux de boisement à la Chapelle St-Laurent

Ce boisement, composé d'érables et de frênes nécessite que des éclaircies soient réalisées afin de sécuriser les lieux, en supprimant les arbres fragiles ou malades et en favorisant le développement des arbres les plus vigoureux. Ces travaux seront réalisés à partir du 7 mars.

Soutien aux agriculteurs

Les élus ont voté une motion de soutien

Lors du conseil municipal du 5 février, les élus ont adopté à l'unanimité une motion visant à soutenir les agriculteurs face à la crise profonde qu'ils subissent tant sur le plan structurel que conjoncturel.

Voici la motion

Les éleveurs bretons connaissent depuis plusieurs mois une crise particulièrement grave mettant en danger la pérennité de leurs exploitations. Cette crise est nationale, européenne et mondiale. Beaucoup de paysans sont touchés. Les

produits agricoles sont soumis à la loi du marché libéral, dans une économie mondialisée. Pour différentes raisons d'ordre structurel, le système ne fonctionne plus et les prix sont trop bas pour rémunérer le dur labeur des paysans, ce qui est insupportable. Leur colère est compréhensible car beaucoup sont au bord du gouffre et ne voient plus de solution. Ils lancent un véritable appel au secours que l'on doit entendre même si la dégradation de biens publics n'est pas acceptable car c'est la collectivité toute entière qui doit en supporter le coût.

La Bretagne est une région qui ne peut pas se passer des agriculteurs. Les emplois directs et indirects générés par l'agriculture sont une ressource capitale pour toutes et tous, bien au-delà des seuls métiers liés au secteur agricole. Le Conseil municipal d'Yffiniac, à l'unanimité, conscient de l'importance capitale de l'économie agricole et agroalimentaire dans la région, manifeste sa solidarité et son soutien en direction des agriculteurs et de leurs familles.

Les élus ont rendu visite aux habitants

de la Croix-Bertrand

C'est dans le quartier de la Croix-Bertrand que les élus ont donné rendez-vous aux habitants pour cette première visite de quartier. Plusieurs réflexions ont été menées sur les sujets suivants.

1/Vitesse avenue de St-Brieuc

Trois ralentisseurs de type plateaux avec leurs passages piétons vont être aménagés, ce qui permettra une amélioration de la sécurité. Les travaux devraient démarrer en avril. Concernant le bruit lié au plateau ralentisseur, le maire s'est engagé en rappelant qu'au centre bourg ces ouvrages ont été réalisés avec succès sur ce point.

2/Travaux rue de Saint-Brieuc

Ils devraient se terminer avant l'été.

3/La signalisation de prévention

Les riverains ont proposé de renforcer la prévention, par exemple, déplacer plus en aval le panneau d'entrée en agglomération, de même pour les panneaux de limitation à 70 km/h permettant d'anticiper la décélération

des véhicules. Les élus ont promis de revoir la cohérence de la signalisation afin de rendre compatible prévention et sécurité.

Les habitants de la Ville Tahois ont aussi émis le souhait de voir la vitesse ramenée à 70 km, les services vont étudier cette faisabilité.

D'autres points ont été signalés et vont être traités* : affaissement de chaussée, lampadaire défectueux, aménagement piétonnier...

*Sous réserve de l'accord de l'Agence Technique Départementale lorsque cela relève de sa compétence.

4/Transports urbains

La question a longuement été reprise et exposée, le maire indiquant, suite à l'enquête menée récemment dans le quartier (40 réponses avec remarques et propositions très intéressantes), un rendez-vous a été demandé à Saint-Brieuc Agglomération.

5/Réseau Internet

Si la couverture du quartier en fibre optique est prévue pour 2020, force est de constater

que la privatisation de notre ex-service public Orange ne rend pas les citoyens égaux dans l'accès aux droits. La mairie reste vigilante sur ce dossier pour sa prise en compte au plus vite.



Cimetière du bourgneuf

Fermeture de l'entrée nord

Pour des raisons de sécurité, les élus ont décidé la fermeture de l'entrée nord du cimetière du Bourgneuf (au Rond Pont de Wackersberg), du vendredi soir à 17h au lundi matin à 8h.

Pendant ces périodes, l'accès au cimetière se fera exclusivement par l'entrée Est, rue du Bourgneuf.

Tous les emballages plastiques se trient

Pour tout savoir

**Rendez-vous
mercredi 19 mars
de 14h à 19h
place de la mairie**



URBANISME

Modification de l'aspect extérieur d'une construction

Que dois-je faire ?

Nous vous rappelons que conformément à l'article R. 421-17 du code de l'urbanisme, tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. Selon la nature des travaux, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.



Liste non exhaustive des travaux modifiant l'aspect extérieur soumis à :

Déclaration préalable

- création, remplacement ou suppression d'ouvertures
- peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine
- ravalement de teinte différente
- isolation par l'extérieur

Permis de construire

- modifications des façades et/ou de la structure porteuse dans le cadre d'un changement de destination de l'une à l'autre des catégories suivantes : habitation, hébergement hôtelier, bureaux, commerce, artisanat, industrie, exploitation agricole ou forestière, entrepôt, service public
(Exemple : transformation d'un local com-

mercial en logement). A ne pas confondre avec le changement d'affectation, tel que l'aménagement de votre garage pour en faire une chambre, qui nécessiterait une déclaration préalable ou un permis de construire selon la surface plancher de la pièce concernée par la transformation, et dès lors que celle-ci est supérieure à 5 m².

Les travaux qui ne sont soumis à aucune formalité au titre du code de l'urbanisme doivent néanmoins respecter les règles d'urbanisme. Renseignements auprès du service urbanisme ou sur le site internet

de la commune. Une notice explicative est à votre disposition sur le site du service public pour toute autre généralité : www.service-public.fr/Accueil particuliers/Services en ligne et formulaires



Zones humides

Consultation jusqu'au 15 mars !

Comme stipulé dans le Sillon de février, une démarche de concertation locale a été lancée de décembre 2014 à aujourd'hui. Afin de finaliser la démarche et de prendre en considération les remarques des usagers et habitants, les cartes des zones humides de la commune sont

affichées dans la salle du conseil de la mairie depuis le 15 février. Elles y resteront jusqu'au 15 mars. N'hésitez pas à venir les consulter aux heures d'ouvertures habituelles de la mairie.

Risques littoraux

Réunion publique le 22 mars

Depuis l'automne 2012, le Plan de Prévention des Risques Littoraux et d'Inondations (PPRLI) de la Baie de Saint-Brieuc est en préparation et les études arrivent à leur terme. Une réunion publique est organisée afin d'exposer à la population le rôle de ce PPRLI, les méthodes utilisées pour son élaboration et les impacts de son application sur le territoire.

Huit communes de l'agglomération briochine sont concernées par les risques de submersion marine et les débordements de cours d'eau, dont la commune d'Yffiniac.

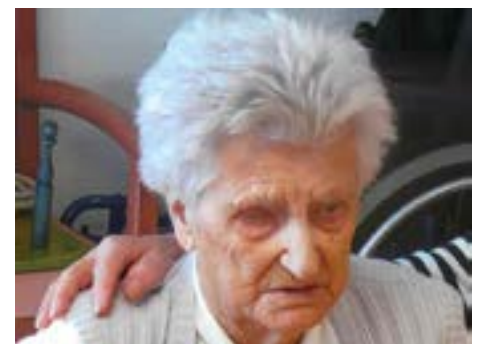
Le 22 mars 2016 de 18h à 20h salle Georges Palante à Hillion

Nécrologie

Décès de la doyenne Françoise Jarnet

Françoise Jarnet, la doyenne de la commune, vient de s'éteindre à l'âge de 105 ans. Françoise est née le 10 octobre 1910 à Yffiniac. Elle fait la connaissance de son mari en 1930 avec qui elle a eu deux enfants, Armande et René, celui-ci décédé en mars 2015. Afin de suivre son époux au gré de ses différents emplois à Paris, Poitiers puis Cherbourg, elle

s'est éloignée du pays pendant quelques années. Devenue veuve prématurément en 1961 à l'âge de 51 ans, Françoise s'installe chez sa fille. C'est à l'Ehpad de Langueux où la commune lui avait rendu hommage pour ses 100 ans que cette figure attachante et gaie a passé ses dernières années.





Groupe Scolaire du Bois Gilbert L'éveil musical... un jeu d'enfant

Chaque année, Saint-Brieuc Agglomération propose des séances d'initiation musicale aux écoliers. C'est ainsi que, pendant quelques semaines, chaque mercredi, Nicole, enseignante intervenante, propose à cinq classes de l'école un voyage à la découverte des instruments de musique. Une initiative qui pourrait bien révéler des talents et faire découvrir de nouvelles vocations.



Le basket, c'est chouette !

Le but de ces ateliers encadrés par Valérie Allio de l'USY Basket, c'est avant tout de découvrir les techniques de jeu (tir, jeu de passe, jeu de dribbles...) mais c'est aussi de s'amuser ensemble autour de la balle orange. Chaque classe bénéficie ou bénéficiera de quatre séances, avant de se retrouver lors du fameux grand tournoi de fin d'année.



Inscriptions scolaires

Les modalités changent

Il a été décidé récemment de modifier la procédure d'inscription scolaire concernant le Groupe du Bois Gilbert. L'inscription est désormais instruite par le service enfance jeunesse à la mairie. Cette procédure concerne les nouveaux élèves arrivant en début ou en cours d'année scolaire. Les enfants nés en 2013 et au premier semestre 2014 peuvent venir dès à présent effectuer leur première inscription scolaire. Les pièces justificatives à présenter sont : le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

A noter : à l'issue de la procédure d'inscription en mairie, vous serez invité à rencontrer la directrice qui procédera à l'admission de l'élève selon les disponibilités. Selon l'âge de l'enfant, une rentrée peut être envisagée en cours d'année.



Temps d'Activités Périscolaires

Solidaires des écoliers béninois

Dans la continuité de l'activité sur le Bénin, une collecte au profit de l'association Yovo Yovo à Quessoy en faveur de la scolarisation des enfants du Bénin a commencé. A l'école ou à la garderie, celles et ceux qui le souhaitent peuvent déposer des livres, crayons et cahiers dans des bacs prévus à cet effet. **Vous avez jusqu'au 10 mars.** Le matériel sera ensuite livré en avril par les élèves de la Ville Davy.

Autour du cochonnet



A voir leur mine ravie, les élèves d'Angélique Alleno et Sébastien Jeanmougin ont eu beaucoup de plaisir à découvrir la pétanque. Sous l'égide de Gisèle et Margot, du Pétanque Club de la Baie, ils ont appris les différentes subtilités de ce sport, qui allie à la fois concentration, application et maîtrise de soi.

A vos raquettes



Le tennis de table a séduit. Dirigés par Gwenn Bozec, éducatrice sportive, plusieurs écoliers ont découvert les bases de cette activité sportive sous forme d'ateliers. La première séance a fait l'objet de rappels tels que le respect du matériel et la tenue de la raquette. Le cycle ping-pong s'est terminé par un tournoi.

Ecole Saint-Aubin
Portes Ouvertes
samedi 23 avril
de 10h à 13h

propose des
nsi que, de-
le Solignac,
de mater-
et au pays
se. Une ini-
naître des



Accueil de loisirs et Antrejeunes

Ah, les belles vacances



« C'est génial mais ça passe trop vite », c'est le commentaire général qu'ont fait les enfants pour les deux semaines de vacances d'hiver. Il est vrai qu'avec toutes les activités proposées, pas question de s'ennuyer... bien au contraire.



Les amateurs de billard ont dévoilé leur talent sur le tapis vert lors du tournoi... sans perdre la boule.



Ca rigole bien en cuisine... La fabrication de M&M'S lors de cet atelier culinaire a mis papi-pilles et zygomatiques en éveil.

Ainsi font font font... les plus jeunes ont découvert la magie des marionnettes avec au programme fabrication de figurines et mise en scène de leurs personnages.



Trail de l'hippodrome

Samedi 26 mars

La 8^e édition, sur les hauteurs du Haut-Finistère, est sur les rails. et les co-organisateurs peaufinent les derniers détails. Ce rendez-vous de mars, qui rassemble près de 400 sportifs et une soixantaine de bénévoles, figure en bonne place sur l'agenda des coureurs à pied et des marcheurs.

▼ Au programme :

- 2 courses-nature, le Trail de l'Hippodrome (22 km - départ à 16h40) et la Course du Coeur* (13 km - départ à 16h30)

8€ et 6€ (+ 1€ sur place) - Inscription sur yanoo.net ou www.animation-yffiniac.com (Comité d'Animation 07 80 32 57 58)

* Les bénéfices seront reversés à la Maison des Familles de Saint-Brieuc

- 2 circuits de randonnées pédestres (6 km et 11 km - départ groupé à 15h) - 4€ et 2€ (moins de 12 ans) (Les Traines Savates 06 26 12 74 81)



Dnylson Jacquet

Un karatéka en or



Après cette belle performance, Dnylson est venu se reposer en famille, histoire de recharger les batteries. Ici, avec sa petite soeur Djanice et sa maman Armelle.

Aurolé du titre de champion d'Europe de karaté, Dnylson Jacquet, presque 18 ans, poursuit son ascension en toute humilité. Dans le sillage de l'un de ses idoles, Kenji Grillon, double champion du monde, d'Europe et de France en titre, Dnylson enchaîne les combats et cumule les médailles. Prochain objectif, les championnats du monde en 2017 (il a tout de même terminé 3^e à cette même compétition en novembre dernier).

Sa famille, un précieux soutien

Pouvoir participer et gagner à ces compétitions n'est pas une mince affaire. C'est d'abord le fruit d'un grand investissement personnel. Comme tout étudiant qui concilie sport et cursus scolaire, Dnylson doit savoir jongler avec son emploi du temps. Entre ses cours et ses entraînements à raison de treize heures minimum par semaine au Samourai 2000, une école d'arts martiaux très réputée située au Mans, l'athlète n'a pas de temps à perdre. Mais ces victoires sont aussi dues au soutien inconditionnel de sa famille et de son ancien entraîneur Didier Rul du Karaté Issei Dojo à St-Brieuc, où l'athlète s'est formé.

Lors des dernières vacances, Dnylson est revenu quelques jours chez lui, pour le plus grand plaisir de ses parents Armelle et Edson, et de ses jeunes soeurs Djanice et Djelly (5 mois).

Judo et ju-jitsu

De la graine de champion sur les tatamis

Nouveaux exploits du côté du ju-jitsu avec une médaille de bronze pour Régis Levrel à l'open national du Nord en février dernier et une médaille d'or pour Enora Le Person, qui s'envole pour le championnat du Monde en Espagne les 8 et 20 mars prochains. Du côté du judo, C'est le jeune Riwan Elinguel qui a obtenu son billet pour le championnat de France qui se déroulera en Auvergne les 23 et 24 avril. Félicitations à eux et suite au prochain numéro.



Le duo Octantrion à Yffiniac

Vendredi 25 mars à 20h30

Eléonore Billy et Gaëdic Chambrier, qui mènent l'ensemble Octantrion, vous invitent à un voyage au cœur de la Scandinavie mais aussi de la Méditerranée, sur la trace des Vikings et des Normands. Autant par la beauté de leur musique que par celle de leurs instruments, le duo nous emmènera au pays des fjords et des grands espaces. Des mélodies ancestrales, des compositions originales, de la musique vivante et énergique, les musiciens vous offriront un répertoire au son d'instruments rares et originaux comme la nyckelharpa.

Le duo

Éléonore Billy

Musicienne passionnée des cultures et instruments Scandinaves, elle apporte par son approche personnelle un regard singulier sur ces musiques méconnues. Ses instruments sont le nyckelharpa et le tenorharpa suédois ainsi que le hardingfele norvégien.

Gaëdic Chambrier

Amoureux d'instruments et de musique au parcours éclectique, il apporte une note moderne à la pratique d'instruments traditionnels. Au sein d'Octantrion, il joue des cordes pincées : mandoles, cistres et guitares.

Salle du Belvédère - Gratuit



Pour les découvrir : www.octantrion.com et aussi sur youtube : taper Octantrion et La Boîte à musique (la Boîte à musique est une émission de télévision sur la musique classique).

Le Chapiteau volant

Du 1^{er} au 18 avril

Présentation en page 2 - Le programme détaillé en mairie et à la médiathèque et téléchargeable sur le site internet.

Des spectacles et du théâtre de rue dans plusieurs communes

Judi 7 à 18h30 à Langueux

« Le grand embarquement »

Mardi 12 à 10h45 à Plérin

« Schnaill »

Mercredi 13 à 16h à Yffiniac

« Prince à dénuder » (voir ci-contre)

Les 8 et 9, 15 et 16

« Le Bistrodocus » Théâtre-repas sous chapiteau - 22 € tarif unique (repas et vin compris).



Billets en vente à la médiathèque uniquement pour les 8 & 9 avril.

Et aussi

L'équipage du Chapiteau volant débarque dans les rues d'Yffiniac **mardi 5** pour ouvrir des parenthèses de temps perdu. OUVREZ L'OEIL !!

Spectacle « Prince à Dénuder » (photo)

Mercredi 13 à Yffiniac - Esplanade derrière Le Patio - Gratuit

La rencontre via internet entre un prince des plus pitoyable et une princesse espiègle que rien n'arrête. Une histoire loufoque truffée de gags.



Soirée Théâtre en gallo

Vendredi 11 mars à 20h

Soirée organisée par l'association Bertègn Galezz 22 et le service Culturel d'Yffiniac dans le cadre de la semaine des langues Bretonnes. Au programme, trois pièces courtes « Le rô-tissou dans l'embarras » de la troupe *Rire et faire rire* d'Hillion, Eune nètée ao paradis de la

troupe *les picots s'épiqièllent* de Coëtmieux et Caï de nouviao den l'poste ? du trio *nouviao de Bertègn Galezz*

Salle Le Trait d'Union - Gratuit -

Renseignements au 02 96 72 74 27

Les Clôtures de l'Ouest Protéger votre espace

Auparavant située rue Rosengart à Plérin pendant 15 ans, l'agence vient de s'installer dans la zone de la Ferrère. « Notre agence fait partie du groupe Atoll Clôtures, spécialisé principalement dans la conception, pose et vente de clôtures, portails et automatismes. A ce jour, le groupe compte dix agences qui interviennent sur le grand quart nord ouest de la France », explique M. Hardouin le responsable d'agence. Mais bien d'autres gammes ont été développées au sein du groupe, comme la motorisation à usage individuel, collectif ou industriel, les pare-ballons, mains courantes ou les clôtures de piscine. Composée de douze personnes, l'agence d'Yffiniac s'adresse aux particuliers, aux en-



treprises et aux collectivités. Elle est ouverte du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

▼ Rue de la Ferrère - Zone de la Ferrère
02 96 58 06 30 / 06 26 28 92 79
contact22@clotures-ouest.com
www.groupe-atoll.fr

Breizh Esthétique Auto Aux petits soins pour votre auto



« Cela faisait longtemps que nous voulions monter notre entreprise ». C'est chose faite, Cédric et Sébastien sont donc passés à l'acte et ont démarré une

activité de nettoyage automobile. Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 17h, Breizh Esthétique Auto propose une large gamme de services. Cela va du nettoyage en profondeur intérieur et extérieur y compris le moteur, du lavage complet de moto en passant par le remplacement de pare-brise et vitrages. Les deux frères sont de vrais professionnels du nettoyage auto, possédant à tous les deux une expérience de plus de 25 ans dans ce domaine. « Nous intervenons sur l'ensemble du secteur de Saint-Brieuc, auprès des particuliers comme des professionnels. » Les tarifs proposés varient de 80 € à 150 € selon l'état et l'importance du véhicule.

▼ 10 rue du Bois - Zone de l'Ecluse
06 12 46 05 54 / 07 83 53 94 94
www.breizh-esthetique-auto.fr/

TECHNOLOGIE

Le passage à la Télévision Haute Définition Ce sera pour le 5 avril 2016 !

Il ne vous reste que quelques semaines pour vérifier si votre téléviseur est bien compatible avec la nouvelle norme HD. Pour ce faire, il suffit d'aller sur la chaîne 7, puis la chaîne 57 et de vérifier que le logo ARTE HD est bien présent

en continu sur l'une des deux chaînes. Si ce n'est pas le cas, il suffit de vous équiper d'un adaptateur HD (environ 25 €). Plus d'informations : www.recevoirlatnt.fr et au 09 70 81 88 18 (appel non surtaxé)

Ce passage concerne uniquement les personnes qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau. Une aide gratuite à domicile est proposée pour les personnes de plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80 %. Elle permet, en partenariat avec La Poste, une intervention par les facteurs pour installer l'équipement.

Conseil municipal du 5 février 2016 en bref (principales délibérations)

Le Conseil Municipal,

Renouvelle son partenariat avec le Système d'information géographique du Pays de Saint-Brieuc, permettant notamment d'accéder aux plans et informations cadastraux et d'urbanisme numérisés (unanimité)

Crée un comité consultatif en charge du pilotage du dossier de révision du plan local d'urbanisme (PLU) (unanimité)

Confirme son adhésion au Programme Local de l'Habitat (PLH) de l'Agglomération et autorise le Maire à signer la convention fixant les engagements respectifs des deux collectivités pour la mise en œuvre des objectifs inscrits dans ce document (unanimité)

Confie la réalisation de 13 logements sociaux, rue de la Ville Nize, à Côtes d'Armor Habitat et s'engage à participer à hauteur de 117.000 € à la charge foncière que le bailleur aura à supporter dans cette opération (unanimité)

Déclasse un espace public de 723 m² situé rue Paul Cézanne afin qu'il puisse être construit (unanimité)

Acquiert les voiries et espaces communs du lotissement «Le puits des Landes Cogan» en vue de leur classement dans le domaine public communal (unanimité)

Vote les subventions aux associations 2016, pour une dotation globale de 104.278 €, hors subvention liée au contrat d'association de l'école privée estimée à 120.000 €. (unanimité des 22 suffrages exprimés, plusieurs conseillers, par ailleurs responsables associatifs, ne prennent pas part au vote).

Contracte avec Saint-Brieuc Agglomération le financement des extensions des réseaux d'eau potable et d'assainissement pour permettre le développement du quartier de la Gare (phases 2 et 3). Le coût prévisionnel des travaux, qui se déroulent sur 3 ans, s'élève à 3.322.800 € HT dont 1.749.800 € seront portés à la charge de la Commune (unanimité)

• **Etend** la régie de recettes de la Médiathèque pour permettre, en tant que de besoin, l'encaissement des droits d'entrée aux spectacles organisés par la Commune (unanimité)

• **Débat** (sans vote) sur les orientations du budget 2016 à partir d'une présentation rétro-prospective de l'environnement financier de la collectivité et de ses perspectives d'investissement. Le Groupe de la minorité conduit par M. Robert ne souhaite pas prendre part à ce débat.

• Prend acte

- des informations données par le Maire sur l'usage qu'il a fait des délégations données par le Conseil municipal en matière d'achats.

- de la décision du Tribunal administratif déboutant M. et Mme Pennors de l'exercice d'un recours en pleine juridiction exercé contre la Commune.

Vote une motion de soutien aux agriculteurs et à leurs familles, victimes d'une crise structurelle inextricable les plaçant dans une situation économique et des conditions de vie insupportables (unanimité)

Débat en «questions diverses», à l'initiative des minorités, sur la décision du Président du Conseil départemental d'évincer la Commune d'Yffiniac du projet d'implantation d'un Collège pour l'Est de l'Agglomération.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Ecouter, échanger, agir pour Yffiniac

Nous n'avons pas pu nous exprimer dans le dernier « Sillon », à propos des accusations portées par Mr le Maire, à l'encontre de Fernand Robert, sur l'affaire collège, car notre article avait été déposé, comme imposé par la mairie, avant le 15 janvier, donc avant que la décision sur le collège ne soit prise.

Nous avons fait part de notre indignation, que le site d'Yffiniac ne soit finalement pas retenu en déplorant la maladresse de Mr le Maire :

-D'avoir lancé par courrier, un véritable ultimatum au département, lui enjoignant d'accepter sans réserve un prix de terrain au prix terrain à bâtir lotissement.

-De n'avoir jamais évoqué la moindre perspective de négociation, malgré ses déclarations indiquant que « C'était bien entendu négociable »

Il ne doit s'en prendre qu'à lui-même et reconnaître que cette maladresse aura été lourde de consé-

quences, à tel point qu'on peut se demander, s'il souhaitait réellement l'arrivée de ce collège sur la commune.

Nous voulons également rappeler ici, que Mr le Maire a tenu des propos mensongers, à l'égard de Fernand Robert, le mettant nommément en cause, dans les raisons de cet échec.

Les diverses interventions de Fernand Robert, sur le suivi du collège au niveau du département, ont été rappelées au conseil municipal le 5 février, en présence de nombreux yffiniacais- toutes allaient dans le sens de défendre au mieux les intérêts d'Yffiniac et des aménagements avaient été obtenus, visant à diminuer la participation financière de notre commune. Le président du conseil départemental écrivant d'ailleurs, à Mr le Maire, le 8 décembre 2015.

»Vos exigences m'ont été rappelées et défendues par Fernand Robert conseiller départemental de

votre territoire ».

Le mensonge est inacceptable et bien qu'ayant demandé un droit de réponse dans la presse, celle-ci n'a pas jugé bon d'en faire part à ses lecteurs.

Notre presse locale serait-elle sous influence et en manque total d'impartialité ?

Pour en terminer sur le sujet, à l'adresse de Mr le Maire, l'histoire retiendra, que s'il a contribué au dynamisme de la commune, elle retiendra aussi et surtout, qu'il aura été le maire qui a laissé filer l'implantation d'un collège sur le territoire de sa commune, tout comme en d'autres temps il avait laissé filer l'EHPAD vers Hillion.

Vos élus, Fernand Robert-Annie Pihan-Fabrice Bouliou-Maryvonne Ballay

Permanences le 1^{er} samedi de chaque mois de 11 à 12 h en mairie - Fryffi2014@free.fr 07-82-22-88-16

Yffiniac pour vous

Comme vous avez pu le constater, notre commentaire dans l'édition de Février était en décalage avec l'actualité, en effet nous sommes dans l'obligation de remettre notre article pour le 15 du mois précédent. Je ne reviendrai pas en détail sur les joutes oratoires entre Mr le Maire et les oppositions. Sur le problème du collège si on en croit Mr le Maire, tout est de la faute du département et en particulier de son Président mais ça c'est facile, nous n'avons pas entendu Mr Cadec sur ce sujet. Et comme le disait si bien ma Grand mère « qui n'entend qu'un son n'entend qu'une cloche ». Prenons un peu de recul et de hauteur sur le sujet : en l'état, si nos informations sont exactes, il y a eu un manque cruel de dialogue, ce projet est né sous l'ancienne majorité départementale, et si les obligations des uns et des autres avaient été formalisées nous ne

serions pas dans la situation actuelle. Par ailleurs engager des financements sur un projet hypothétique nous laisse dubitatifs. Tenter de transférer le débat sur le terrain politique en essayant de se faire passer pour une oie blanche ne reflète pas la réalité. Nous restons convaincus que : « on ne nous dit pas tout » dans cette affaire préjudiciable pour notre commune.

Concernant le budget : nous avons rappelé que de s'engager sur la voie des 70% de masse salariale par rapport au budget de fonctionnement était irresponsable et intenable sans recourir à un ajustement fiscal. Ce qui nous empêchera d'investir sans faire appel à l'emprunt, notre pression fiscale est déjà lourde et pèsera d'avantage sur l'attrait de notre commune. Nous avons la chance de ne pas être trop endetté, est ce une raison pour

s'engager dans cette voie, se comparer à d'autres qui le sont plus c'est ce faire plaisir mais au delà il y a des réalités, nous sommes dans une conjoncture économique Nationale, Européenne, voire Mondiale compliquée et instable, le décrochage des bourses mondiales n'est que le reflet d'une économie à la peine. En conclusion je dirai qu'il est urgent d'attendre avant de s'engager. En attendant la vigilance et la prudence devraient être de mise, ça ne nous semble pas être le cas et nous ne pouvons que le regretter.

Enfin un zéro pointé à la presse qui ne juge pas utile de retranscrire nos interventions au conseil municipal « presse toujours prompte à donner des leçons de démocratie » les lecteurs apprécieront !!!
André Rabet 06 80 10 65 15, Laurent Boulay 06 07 37 10 27

Etat Civil

NAISSANCE

14/02 - Noah Basset, 2 Le Pont Ranton

DÉCÈS

- 22/01 - Monique Boutier Veuve Le Cardinal, 78 ans, 23 rue de Penthièvre
- 08/02 - Yves Chateaugiron, 20 ans, 70 rue du Général de Gaulle
- 10/02 - Yvonne Boinet épouse Rouxel, 86 ans, Le Pré Neuf
- 13/02 - Marie Yvonne Redon épouse Rault, 68 ans, 54 rue des Villes Hervé

Urbanisme

DÉCLARATION PRÉALABLE

- M. Guernion Adrien, 10 rue des Villes Tanets, création d'ouvertures
- M. Feigean Dominique, 15 rue des Embruns, modification clôture existante
- Mme Flouriot Alison, 15 rue des Euphorbes, clôture
- M. Benoit Daniel, 5 rue des Grandes Pâtures, modification des ouvertures
- M. Bourdais Christian, 9 rue Chateaubriand, clôture

PERMIS DE CONSTRUIRE

- M. et Mme Guichard, 27 bis rue François Jaffrain, maison individuelle
- M. Rigollot Damien, 11 rue des Villes Tanets, carport
- Sci Dauny, 18 place de la Mairie, extension du cabinet médical

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

- Mme Pilorget Anne-Yvonne, 3 impasse des Carlines, suppression du muret de clôture en façade de rue

Horaires de la Déchèterie de la Haute Lande

La déchèterie est ouverte les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. La déchèterie est fermée le jeudi.

Contact au 02 96 72 59 41 ou 0 810 121 600 (Numéro AZUR)

Prochain conseil municipal
vendredi 18 mars à 19h
salle du conseil

PARUTION DU SILLON

Vos articles doivent nous parvenir au plus tard

le 5 du mois qui précède le mois de parution souhaité.



MARS

SAMEDI 5

Repas - Salle Trsikell (Amicale des Chasseurs)

SAMEDI 5

Repas - Salle du Belvédère (USY Basket)

SAMEDI 5 (9h/13h)

Collecte sang - Salle des Fêtes (Donneurs de sang)

DIMANCHE 6

Courses hippiques - Hippodrome (Sté des Courses)

DIMANCHE 6

Fest-deiz - Salle des Fêtes (Danses Bretonnes de la Baie)

VENDREDI 11 MARS

Théâtre en gallo - Salle Le Trait d'Union (Bertègn Galezz 22 et le service culturel)

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13

Tournoi d'échecs - Salle Le Trait d'Union (Echecs Passion)

SAMEDI 12

Soirée antillaise - Salle du Belvédère (Caribs'on)

DIMANCHE 13

Vide-grenier - Salle des Fêtes (Yffi'Danse)

SAMEDI 19 (18h)

Commémoration du 19 Mars 1962 - Monument aux Morts

SAMEDI 19

Repas - Salle Le Trait d'Union (Assmat'Ibulles)

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20

Championnat départemental de tennis de table

Complexe sportif (Tennis de Table de la Baie)

DIMANCHE 20

Courses hippiques - Hippodrome (Sté des Courses)

MARDI 22

Repas - Salle Triskell (Fnaca)

VENDREDI 25 MARS (20h30)

Concert Duo Octantrion - Salle du Blevédère (Service culturel)

SAMEDI 26

Trail de l'hippodrome - Hippodrome (Comité d'Animation)

SAMEDI 26

Concours de boules - Boulodrome (Union Bouliste de la Baie)



MAIRIE : Place de la Mairie BP 9 22120 Yffiniac Tél. : 02 96 72 60 33
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30), samedi de 9h à 12h (Etat Civil)
Mail : accueil@ville-yffiniac.fr / communication@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com
(Textes et photos Sillon)
Directeur de la publication : Michel Hinault
Le Sillon est édité à 2550 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.
Distribution : Mairie d'Yffiniac
Création, Impression Roudenn Grafik